## UNION DES COMORES

Le Président

Unité-Solidarité-Développement



Moroni, le 45 JUL 2004

DECRET Nº 24 - 080 /PR

Portant promotion à l'Ordre du Croissant Vert des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION, GRAND MAITRE DE L'ORDRE,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018;

## DECRETE:

ARTICLE 1er: Est promu au grade d'OFFICIER de l'Ordre du Croissant Vert des Comores :

## Monsieur MOHAMED MOUSSA

Directeur Général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2: Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assaumani